



LE MOT DU PRIEUR

Dès l'annonce de la mort en janvier dernier de l'Abbé Henri Grouès, plus connu sous le pseudonyme de l'Abbé Pierre, ce fut un concert unanime de louanges et de regrets émus pour la disparition d'un si grand homme. Du Président de la République (« c'est la France entière qui est touchée au cœur ») jusqu'à nos têtes mitrées, tous déclarèrent leur douleur à l'occasion de ce décès et également leur admiration pour le défunt. Mgr Marcel Herriot déclara ainsi dans le bulletin *Sainte Cécile Infos* de février : « Pour moi, c'est un homme accompli, c'est un saint ». S'il n'est pas contestable que l'Abbé Pierre ait accompli de grandes choses dans sa vie et ait fait du bien autour de lui, essayons cependant d'analyser s'il convient de lui décerner le titre de saint, selon le sens que lui donne l'Eglise.

La sainteté suppose d'abord l'absence de péchés et de désordres dans sa vie. Certes, un saint peut commencer par mener une vie bien peu édifiante, mais il s'est dans ce cas converti sincèrement et a réparé les désordres de sa vie passée. Sainte Marie Madeleine, bien que pécheresse publique habitée par sept démons, s'est convertie en rencontrant Notre Seigneur et s'est mise résolument à suivre la voie de sainteté proposée par l'évangile, dans l'humilité et la pénitence.

Pour l'Abbé Pierre, il est difficile d'analyser sa vie pour y rechercher des fautes personnelles afin de montrer qu'il ne peut pas être saint. Seul Dieu connaît l'intérieur des consciences. Il est cependant notoire, car l'Abbé Pierre l'a reconnu dans son livre *Mon Dieu... pourquoi ? Petites méditations sur la foi chrétienne et le sens de la vie* (Plon, 2005), qu'il a été infidèle à son vœu monastique et sacerdotal de célibat en péchant contre la chasteté. Il n'en éprouve ni regret, ni honte et en profite pour s'attaquer à la discipline du célibat ecclésiastique. Nous avons là un désordre grave, scandaleux, non regretté et présenté comme quelque chose de parfaitement normal, à la limite du rassurant, qu'il ne reste plus qu'à officialiser. Nous pourrions clore ici définitivement le procès de canonisation.

Mais allons plus loin pour considérer l'autre aspect de la sainteté : la pratique héroïque des vertus chrétiennes. Un saint doit être un modèle pour les chrétiens et doit donc posséder toutes les vertus à un degré éminent. Une vertu seule ne suffit pas. Si l'Abbé Pierre peut se présenter comme un modèle de charité, il ne possède pas malheureusement la vertu de foi. Toujours dans son livre *Mon*

Dieu... pourquoi ?, il remet en cause plusieurs dogmes de la foi. Et ce n'est pas parce que cette contestation correspond aux modes du temps et aux erreurs modernistes qu'elle perd de sa gravité. L'Abbé Pierre nie ainsi, pêle-mêle, l'historicité des évangiles, qui ne sont pour lui que des écrits tardifs exprimant la foi des communautés chrétiennes, l'historicité des premiers chapitres de la Genèse, la création par Dieu de l'homme et de la femme, l'Immaculée Conception de Notre-Dame et son Assomption, car il faut que Marie soit une femme comme toutes les autres et proche de nous, ou encor la notion catholique de la Rédemption : Jésus-Christ n'est pas mort sur la croix pour nous racheter du péché et satisfaire la justice divine, mais pour délivrer l'homme de lui-même. Sans aller plus loin, l'Abbé Pierre n'a pas la foi catholique et ne peut donc en aucun cas être un modèle pour les chrétiens.

Examinons enfin si, au moins pour la vertu de charité, l'Abbé Pierre ne pourrait pas représenter une sorte de modèle contemporain pour les catholiques. Et bien, non ! Même la charité de l'Abbé Pierre n'est pas la vertu théologale, reine de toutes les vertus, qui embrasse tout à la fois l'amour de Dieu et l'amour du prochain. C'est une compassion purement humaine, un amour horizontal privé de sa fondation verticale. Dans un entretien télévisé déjà ancien, l'Abbé Pierre

rapporte comment il expliquait un jour le don de sagesse à un compagnon d'Emmaüs. Il lui rappelait une journée entière passée au service d'une vieille dame pour la reloger dignement et lui remettait en mémoire cette joie éprouvée à la fin de la journée, malgré la fatigue. Pour l'Abbé Pierre, cette joie, c'est précisément le don de sagesse. Ainsi, le don suprême du Saint-Esprit en nous, qui suppose nécessairement la foi, est assimilé à la paix de la conscience après l'accomplissement d'une bonne action. C'est rabaisser singulièrement les dons du Saint Esprit et la vie surnaturelle en nous. Nous retrouvons là la grande erreur du modernisme qui veut supprimer la distinction entre la vie naturelle et la vie surnaturelle et qui ruine tout l'évangile et la Tradition de l'Eglise.

Cette courte analyse ne nie pas que l'Abbé Pierre ait des qualités ou que son œuvre ait fait du bien, elle montre simplement que si nous avons là un « saint » selon l'esprit du monde, nous n'en avons pas selon l'esprit de Jésus-Christ. C'est pourtant de ceux-là que notre monde a surtout besoin.

Abbé Ludovic Girod

L'ABBÉ PIERRE EST-IL UN SAINT ?

DENIER DU CULTE 2007

Chaque année, le Denier du culte aide le Prieuré à réaliser l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X dans la vaste région de Champagne Ardenne à laquelle il faut ajouter le département de l'Aisne. Des enveloppes sont déposées à cet effet sur les tables de presse à l'entrée des chapelles. Sur demande, un reçu fiscal peut être obtenu.

La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X est une association culturelle reconnue par l'Etat et les dons qui lui sont faits permettent d'obtenir une réduction d'impôt correspondant à 66% de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Ainsi un don de 100 euros ne vous coûte en réalité que 34 euros. Le reçu fiscal délivré par le Prieuré sera à joindre à votre déclaration de revenus de l'année durant laquelle le don aura été effectué.

Les quêtes dominicales ne couvrent qu'un tiers des dépenses du Prieuré.

N. B. : Si vous désirez faire un don à l'école Saint-Rémi avec remise d'un reçu fiscal, il faut nous faire parvenir un chèque à l'ordre de l'ADEC. Un chèque à l'ordre de l'école Saint-Rémi ne pourra nous permettre de délivrer de reçu fiscal. Une telle aide sera très appréciée alors qu'il nous reste encore 13 000 euros à régler dans le mois pour payer les travaux effectués à la demande des commissions de sécurité et d'accessibilité pour les handicapés.

CONFÉRENCE D'ANNE BERNET

UN GRAND DÉFENSEUR DE LA VIE, LE PROFESSEUR JÉRÔME LEJEUNE

Vendredi 23 mars à 20h00

Salle Saint-Thierry
(19 rue Saint-Thierry à Reims)

Entrée libre

Anne Bernet dédicacera ses ouvrages après la conférence

Quelques dates importantes pour les mois à venir

Dimanche 6 mai : Communions solennelles à Reims (retraite préparatoire durant la semaine précédente)

Dimanche 20 mai : Communions privées à Reims (récollecion préparatoire le samedi 19)

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Croisade du Rosaire :

Intention : Pour la conversion des pécheurs, en particulier de ceux ce qui sont dans un plus grand ou imminent danger de se perdre.

Catéchisme :

PRUNAY : Abbé Girod

Enfants : mercredis 14 et 28 de 14h30 à 16h30

REIMS : Abbé Girod

Adolescents : les mercredis 14, 21 et 28
de 18h00 à 19h00

Adultes : les mardis 6, 13 et 27
de 20h30 à 21h30 : le dogme

CHARLEVILLE : Abbé Castel

TROYES : Abbé Girod

dimanches 18 et 25 de 16h30 à 17h30

Cercle de la Tradition :

CHARLEVILLE : Abbé Castel

Samedi 3 à 19h00 : La vie de Jésus-Christ

TROYES : Abbé Girod

dimanche 25 : l'Islam

Cercle des Mères de Famille :

PRUNAY : Abbé Girod

mardi 13 de 14h30 à 16h00 : les péchés capitaux
des enfants

Croisade Eucharistique :

Intention : Pour le soulagement des souffrances des enfants.

PRUNAY : Abbé Girod

Garçons : samedi 24 de 14h00 à 17h00

Filles : samedi 10 de 14h00 à 17h00

JOINVILLE : Abbé Gérard

dimanche 18

Récollecion :

JOINVILLE : Abbé Gérard

dimanche 18

Récollecion de Carême à l'église N.D. de France

prêchée par M. l'abbé Bruno Schaeffer

Samedi 17 Mars

10h00 : Instruction

11h15 : Messe

12h00 : Repas tiré du sac

14h00 : Instruction

15h30 : Instruction

16h30 : Salut du Très Saint Sacrement

**Venez nombreux sanctifier ce
temps salutaire du Carême**

AU FIL DU TEMPS ...



Mercredi 17 janvier : Une messe chantée de Requiem est célébrée à Reims pour le repos de l'âme de M. l'Abbé Paul Riquier, qui a exercé pendant trois ans son ministère à Prunay et à Charleville-Mézières. Une autre messe a également été célébrée à la chapelle Saint-Walfroy.

Jedi 18 janvier : A l'occasion des vœux, l'Abbé Girod avait envoyé un petit mot à Mgr Jordan, archevêque de Reims, en lui exprimant son désir d'être reçu pour un entretien. Mgr Jordan accéda à cette demande et reçut notre Prieur en ce jour à l'archevêché. L'entretien, affable et courtois, permit de présenter notre apostolat dans la région et de discuter de différents problèmes. Mgr Jordan refuse catégoriquement toute célébration de la messe traditionnelle par un prêtre de la Fraternité dans une église du diocèse. Il nous considère comme des schismatiques et nous traite, une fois n'est pas coutume, comme un catholique soucieux de la foi et de l'unité de la sainte Eglise, devrait traiter de véritables schismatiques. C'est curieux comme les prescriptions du droit canonique prennent une nouvelle vigueur dès qu'il ne s'agit plus de protestants ou de musulmans mais de prêtres attachés à la célébration de la sainte messe et à la prédication de la foi catholique. Pour nous, la fidélité à la foi de toujours et la lutte contre le modernisme, « égout collecteur de toutes les hérésies » (Saint Pie X), passe avant notre reconnaissance par des prélats gardiens soupçonneux et intransigeants de l'unique concile Vatican II en tout ce qui l'oppose au Magistère traditionnel de l'Eglise. Même les catholiques « ecclésiadistes » ne trouvent pas grâce à ses yeux, malgré tous leurs efforts pour se démarquer de nous. Non, décidément, la déflagration provoquée par le Concile Vatican II n'est pas encore terminée.

Vendredi 19 et samedi 20 janvier : Les trois abbés du prieuré se rendent le soir à Camblain-l'Abbé pour une récollection de doyenné présidée par M. l'Abbé Loïc Duverger. L'Abbé Berteaux nous reçoit très chaleureusement et met pour nous les petits plats dans les grands. C'est l'occasion de rencontrer les confrères de Camblain et de Lille, de suivre les conférences prévues et de prier ensemble. Nous nous séparons le samedi en début d'après-midi.

Samedi 20 janvier : A Reims et à Joinville, des messes de Requiem sont célébrées pour le repos de l'âme du roi Louis XVI. C'est une coutume que nous gardons fidèlement, surtout dans la ville des sacres des rois de France.

Samedi 3 février : M. André Frament, un des rédacteurs de la revue de l'Action Familiale et Scolaire, nous donne une conférence sur l'Islam. Cette conférence se tient dans une salle municipale, aimablement prêtée par la mairie de Reims. M. Frament nous dresse un tableau du monde islamique actuel, tant dans ses aspects religieux que politiques. Encore une fois, le seul remède se trouve dans le règne du Christ Roi et la prédication courageuse de la foi catholique, et non dans une attitude iréniste et équivoque comme celle adoptée par le pape Benoît XVI au cours de son voyage en Turquie. La cassette de la conférence est disponible au Prieuré pour la somme de 7 euros, port compris.

Vacances de février : Le Prieur profite des vacances de l'école pour partir quelques jours sur la Côte d'Azur voir ses parents. Il célèbre le dimanche la messe à Cannes et à Grasse, profitant du séjour de l'Abbé Gainche dans la région de Château-Thierry pour lui laisser le ministère à Reims. Il s'agit d'un échange standard car l'Abbé Gainche, ancien Prieur de Prunay, assure en effet son ministère au prieuré de Nice actuellement. L'Abbé Castel part également une semaine en vacances durant le mois de février, revenant toutefois à Charleville pour l'imposition des cendres et la messe. L'Abbé Gérard attendra le mois de mars pour passer quelques jours en Irlande.

Lundi 26 février : L'Abbé Girod, après la messe du dimanche soir à Troyes, reste sur place pour visiter le lendemain une grange champenoise à l'ouest de la ville. Notre chapelle Saint-Bernard étant trop petite et comportant un certain nombre de désagréments, nous cherchons à acquérir ou à louer autour de Troyes un local susceptible d'être transformé en chapelle. Quelques membres de l'association travaillent activement à ce projet et nous espérons que votre générosité nous permettra de développer notre apostolat à Troyes par l'acquisition d'un lieu de culte plus vaste et plus digne.

Récollection de Carême à la chapelle Saint-Walfroy prêchée par M. l'abbé Bruno Schaeffer

Dimanche 18 Mars

13h30 : instruction
14h15 : temps d'oraison
14h45 : temps libre
15h00 : instruction
15h45 : salut du T. S. Sacrement avec chapelet
16h30 : clôture

**Les vendredis de Carême
à 18h00**

Chemin de Croix



à l'église
**Notre-Dame-
de-France**

Confessions à 17H45 ou après la messe